

ROYAUME DE BELGIQUE

BREVET D'INVENTION



MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

NUMERO DE PUBLICATION : 1001300A6

NUMERO DE DEPOT : 8701464

Classif. Internat.: G09F

Date de délivrance : 19 Septembre 1989

Le Ministre des Affaires Economiques,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d' invention, notamment l' article 22;

Vu l' arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d' invention, notamment l' article 28;

Vu le procès verbal dressé le 21 Décembre 1987 à 14h15
à l' Office de la Propriété Industrielle

ARRETE:

ARTICLE 1.- Il est délivré à : DOEPGEN Heinz; TORRES DANTRAYGA Antonio; VERMEULEN Jean; WINKELMANN Gerhard
Gosperstrasse 18-20, 4700 Eupen (BELGIQUE); An der Abstmuhle 19, 5010 Bergheim-Glessen (REPUBLIQUE FEDERALE D' ALLEMAGNE); De Roest d' Alkemadelaan 5-59, 2600 Berchem (BELGIQUE); Brahmweg 1, 5014 Kerpen (REPUBLIQUE FEDERALE D' ALLEMAGNE)

représenté(e)(s) par : DELLICOUR Paul, OFFICE DE BREVETS E. DELLICOUR, Rue Fabry, 18/012 - 4000 LIEGE.

un brevet d' invention d' une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : SYSTEME DE DEROULEMENT D' AFFICHES PUBLICITAIRES.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l' invention, sans garantie du mérite de l' invention ou de l' exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeur(s).

Bruxelles, le 19 Septembre 1989
PAR DELEGATION SPECIALE :


WUYTS L.
Directeur.

Système de déroulement d'affiches publicitaires.

La présente invention est relative au déroulement d'affiches publicitaires et concerne un système de guidage pour bande de transport de ces affiches publicitaires en papier ou autre support d'impression disposées à la suite l'une de l'autre en ruban.

Le transport horizontal ou vertical d'un ruban, constitué par une succession d'affiches ou par un support pour des affiches disposées à la suite l'une de l'autre, pose le problème de son guidage. En effet, le ruban enroulé sur une bobine doit passer sur deux axes de renvoi avant de s'enrouler sur une deuxième bobine pour ensuite revenir sur la première bobine.

Pour assurer un déroulement et un enroulement parfaits du ruban ou bande de transport un guidage est avantageusement prévu suivant l'invention.

20

Le système de déroulement suivant l'invention est caractérisé en ce qu'il comporte un système de guidage de la bande de transport consistant en un ruban sans fin tendu autour des axes de renvoi et entraîné par la bande de transport constituée par les affiches

25

ou les supportant.

Suivant une réalisation avantageuse le ruban sans fin est réalisé en polyester et plus particulièrement en polytérephtalate d'éthylèneglycol.

L'invention concerne également un agencement des bobines dans un système de déroulement d'affiches publicitaires à double face. Cet agencement est caractérisé en ce que les bobines d'une face sont disposées en ligne par rapport aux bobines de l'autre face.

L'invention est décrite ci-après avec plus de détails sur la base des dessins annexés, à titre d'exemple uniquement, montrant en :

Figure 1 une vue en perspective d'un monolithe de publicité réalisé suivant l'invention, et

Figure 2 une vue en perspective d'un monolithe de publicité à double face suivant l'invention.

Le monolithe de publicité représenté en figure 1 consiste en deux bobines 1,2 et en deux axes de renvoi 3,4. Sur ces bobines est enroulé en va-et-vient un ruban de transport 5. Ce ruban ou bande de transport 5 peut consister en un ruban de papier formé par l'assemblage d'affiches, en un ruban de papier sur lequel sont montées des affiches ou encore en un ruban en térephtalate d'éthylèneglycol sur lequel sont fixées par tous moyens appropriés les affiches 6 suivant la demande de brevet belge 8701141.

Autour des axes de renvoi 3,4 est tendu un ruban sans fin 7. Ce ruban est réalisé avantageusement en po-

lyester et plus particulièrement en polytérephtalate d'éthylèneglycol. Ce ruban sans fin fait fonction de support et d'appui lorsqu'il s'agit de placer l'affiche 6 sur le ruban de transport 5. Il empêche tout déplacement en dehors de l'axe du déroulement en assurant un transport bien parallèle.

Avec le ruban sans fin en polyester on obtient une adhésion électrostatique très élevée entre ruban sans fin et ruban de transport.

En figure 1 on a représenté pour la clarté du dessin un monolithe de publicité, dont les axes de renvoi 3, 4 sont assez écartés des bobines 1,2 mais dans la réalité l'écart sera moins grand pour éviter un trop grand encombrement.

Cet encombrement sera cependant important si on réalise un système de déroulement à double face. Pour obvier à cet inconvénient il est encore prévu suivant l'invention de réaliser un agencement des bobines tel que représenté en figure 2.

Comme on le voit aux dessins en figure 2 l'agencement est tel que les bobines 1,2 d'une face sont disposées en ligne par rapport aux bobines 1',2' de l'autre face. On obtient ainsi un encombrement fortement réduit qui est avantageux à plusieurs points de vue pour l'environnement que ce soit sur le plan de l'esthétique ou de la visibilité par exemple.

Revendications

1. Système de déroulement d'affiches publicitaires
disposées en ruban s'enroulant d'une bobine (1) sur
5 une autre (2) en passant par deux axes de renvoi (3,4),
caractérisé en ce qu'il comporte un système de gui-
dage du ruban de transport (5) consistant en un ruban
sans fin (7) tendu autour des axes de renvoi (2,3)
et entraîne par le ruban de transport (5) constitué
10 par les affiches ou supportant des affiches (6).

2. Système de déroulement suivant la revendication
1, caractérisé en ce que le ruban sans fin (7) est
réalisé en polyester et plus particulièrement en po-
15 lytérephtalate de polyéthylèneglycol.

3. Système de déroulement d'affiches publicitaires
disposées en ruban s'enroulant d'une bobine (1) sur
une autre (2) en passant par deux axes de renvoi
20 (2,3), caractérisé en ce qu'il consiste en un mono-
lithe à double face, dans lequel les bobines (1,2)
d'une face sont disposées en ligne par rapport aux
bobines (1',2') de l'autre face.

25

C8701464

5

FIG.1

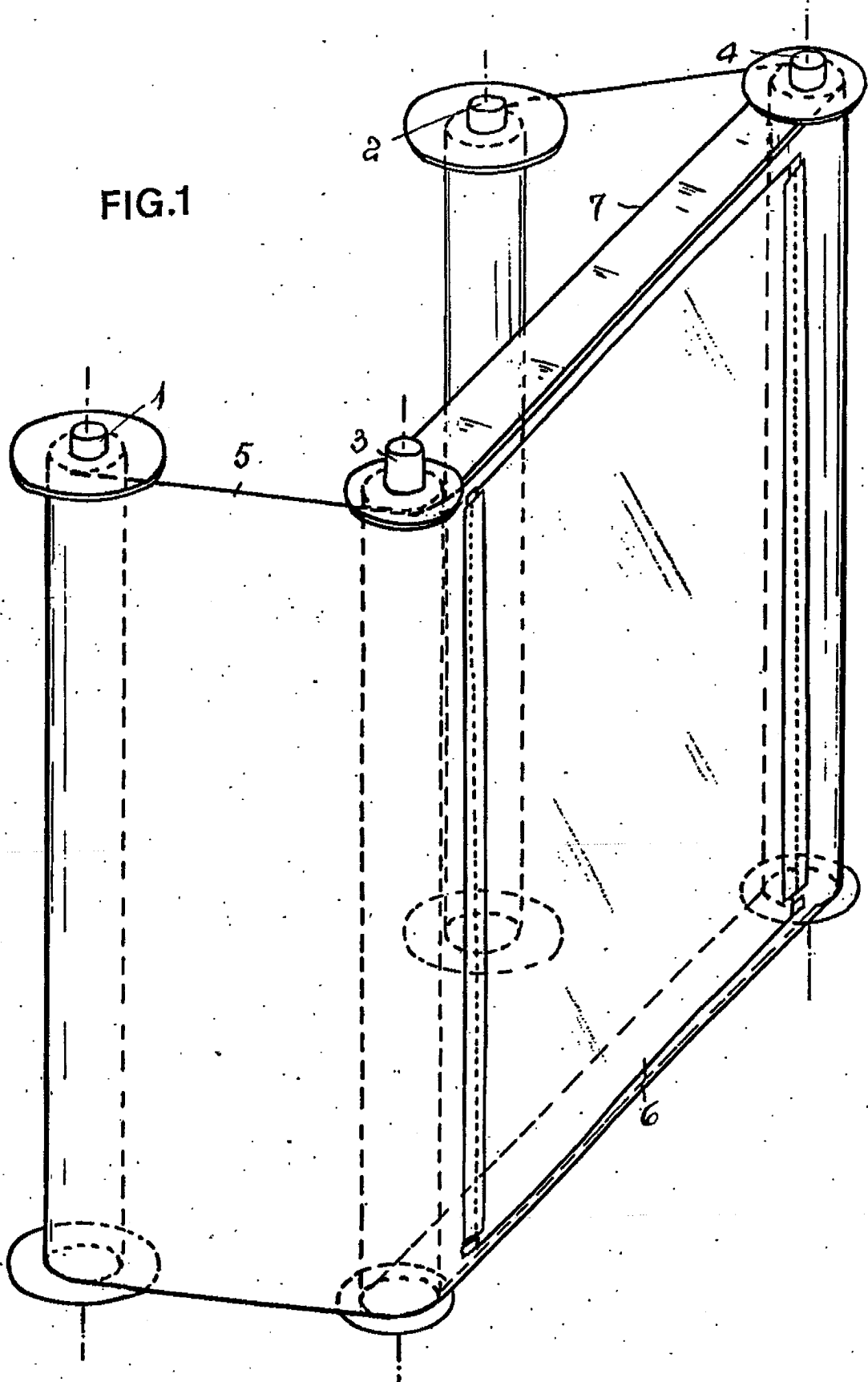


FIG. 2

